



http://combières.fr/docs/echo_2017_A4_E.pdf

Horaires de la mairie

Le mardi : de 14h 00 à 17h 00 et le jeudi de 8h 30 à 12h 00 et de 14h 00 à 17h 00

Le mot du maire - décembre 2017



Bonjour à toutes et à tous,

Mandat très compliqué il faut être de plus en plus présent dans les diverses commissions de la communauté de communes, pour savoir ce qui s'y passe et participer aux prises des décisions de notre territoire. J'ai de la chance, contrairement à d'autres communes où il y a eu des démissions, que notre conseil municipal soit équilibré et aille dans le même sens. Merci aux adjoints et quelques conseillers d'être aussi présents, c'est vraiment un travail d'équipe. Le travail en mairie évolue beaucoup, entre ce que l'on nous retire (cartes d'identités, passeports) et ce que l'on nous ajoute (PACS, changement de prénom ou de nom de famille) notre secrétaire, présente une journée et demie par semaine, n'a ni le temps de souffler ni le temps de s'adapter, elle fait quelques formations très utiles, car il faut être en règle avec les nouvelles législations que l'on nous impose. Notre cantonnier Jordan, toujours dynamique et autonome, est réactif quand une urgence survient. Il adapte rapidement son planning pour régler les problèmes d'entretien courant de plomberie, d'électricité, de menuiserie, de maçonnerie et surtout des espaces verts et des chemins communaux.

Le regroupement entre communes, n'est pas obligatoire. Mais vu que les ressources sont toujours en baisse (dotations de l'état, taxe d'habitation etc.), il faut bien y penser. Le regroupement pourrait être celui des 13 communes de l'ancien canton de Villebois-Lavalette ou celui des communes du RPI ou celui de Combières, Édon et La Rochebeaucourt. Les réflexions sont ouvertes.

La couverture numérique du territoire est un dossier qui me tient à cœur et auquel je crois. Mais après y avoir passé beaucoup de temps cette année, SFR vient nous mettre des bâtons dans les roues et remet en cause notre projet. La décision finale doit être prise en fin d'année. Les travaux si tout va bien pourraient commencer au début 2018. Pour Combières cela devrait être un réseau fibre en 2019-2020. Croisons les doigts pour que ce projet aboutisse rapidement.

Cette année nous avons aussi fait l'acquisition de la dernière *Licence 4* de la commune. Pour le moment elle va servir aux associations communales, mais pourrait aussi servir à un éventuel nouveau commerce qui s'installerait à Combières.

Le dossier de création d'un chemin le long de la Nizonne, devant relier Combières à La Rochebeaucourt, avance doucement. Quelques problèmes administratifs avec des conventions de passage, et des successions vacantes ont gelé un peu le projet. En juin 2017, un comité de pilotage a été créé avec les différents partenaires qui vont nous accompagner dans la réalisation des travaux : aménagement, passerelles etc.

Concernant le PLUI (Plan Local D'urbanisme Intercommunal), le travail sur le zonage a débuté (zones habitables, zones naturelles, agricoles et autres) engendrant de grands débats et des avis divergents. Le PLUI nécessite une grande disponibilité pour participer à tous les ateliers de travail. Il faut rester vigilant afin que notre commune ne soit pas lésée.

Enfin, les travaux d'extension de la salle des fêtes vont débuter cet hiver et devraient être terminés en 2018.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année en compagnie de vos proches, ainsi qu'une bonne santé. Une pensée à tous ceux qui sont souffrants, ou fragilisés par les aléas de la vie, et ceux qui ont perdu un être cher cette année, je leur souhaite beaucoup de réconfort.

Patrick ÉPAUD, Maire de Combières

Église de Rauzet



L'association de Rauzet (ASEGR) a été très active en 2017. Au cours de son assemblée générale annuelle, son président a annoncé la mise en route du projet relatif à la construction et à la pose des portes de l'église. La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) a accepté le projet proposé par Francis Allary et accordé une aide financière à hauteur de 30% du coût total. L'année 2017 a été particulièrement riche en manifestations musicales, plastiques et spectacles vivants.

- Début Juin, le « Marsh Ladies Choir », une chorale féminine anglaise, à laquelle s'est jointe « Cant'on chant' », la chorale de Ronsenac, a donné un très beau concert qui s'est terminé par "All people that on earth do dwell" repris par l'assistance
- Comme chaque année à la fin du mois de juin, l'association « Fleurs d'Isa » dont le but est d'améliorer la qualité de vie des malades qui suivent une chimiothérapie, a organisé son exposition-vente.
- En juillet, dans le cadre de la fête médiévale de Dignac, l'ensemble « Celestiaé » a donné un concert dans l'église avec d'incroyables instruments de musique médiévaux.
- De juillet à septembre, l'église a accueilli une fascinante exposition de peintures de Georges Lebreton. Il s'intéresse depuis très longtemps à l'histoire et à l'architecture de l'ordre de Grandmont et a traduit le résultat de ses recherches et de ses interprétations en de très grandes peintures qui ont orné avec bonheur les murs de l'église. Cette exposition a permis aux nombreux visiteurs de saisir l'esprit de Grandmont qui est fort peu connu. Dans le cadre des liens qui unissent l'ASEGR à l'association de la chapelle de la Tour Saint-Jean à Marthon, Georges Lebreton y a aussi exposé ses œuvres personnelles, ce qui a permis d'établir une synergie entre les deux lieux.
- Au mois d'août, nos fidèles musiciennes de Boston, Laetitia Stevens (soprano) et son accompagnatrice Bonnie Donham sont revenues se produire pour la troisième fois à Rauzet pour le plus grand plaisir des habitués. Leur concert, comme celui des « Marsh Ladies Choir » a très généreusement participé au financement des portes.
- Catherine Ravenne et 'Cum Jubilo' sont aussi revenus pour un spectacle très apprécié sur le

Massacre des Innocents. Y participaient de très jeunes chanteurs, ce qui laisse augurer une relève musicale locale.

- Pour les Journées Internationales du Patrimoine, Georges Lebreton est revenu donner une conférence sur son travail et nous avons eu le grand plaisir de recevoir à nouveau Patrick Guichard, dans une prestation très originale où il associait les Fables de La Fontaine à des extraits d'écrivains classiques, dans un effet comique.
- La saison s'est achevée en septembre par un magnifique concert de chants grégoriens, donné par l'ensemble « Et avec votre Esprit... » que dirige Grégoire Dudouit en hommage à Carole Hutchison. Un concert que Carole aurait beaucoup aimé.

Les portes de l'église ont été posées en octobre et les représentants du Ministère de la Culture sont venus vérifier la conformité des travaux. Les travaux menés par l'entreprise de Francis Allary, assisté de Romaric Jean et Louis Allary, ont été particulièrement appréciés et la compétence de l'entreprise dans la restauration des Monuments Historiques a été reconnue. Une compétence dont la commune de Combiers peut s'enorgueillir.

Les visiteurs sont souvent agréablement surpris par l'acoustique de l'église et reviennent parfois avec des instruments de musique pour la tester. Cette année a été particulièrement riche en essais puisque nous avons eu des clarinettes, des flûtes, une cornemuse et des bols de cristal qui produisent une mélodie vraiment très étonnante. Plus de 1400 visiteurs, individuels ou en groupes, ainsi que les spectateurs des différentes manifestations ont fréquenté Rauzet cette année. L'association prépare maintenant le programme de 2018. Votre soutien et toutes vos propositions sont bienvenus.

Kate DOUGLAS

Dons

Un grand merci pour les dons ayant permis le remplacement du drapeau et de la plaque commémorative des « Morts pour la France » fixée sur le mur de l'église.



Notre enveloppe budgétaire à été cette année de 19 033 € grâce au maintien de la solidarité mise en place entre les communes de l'ancienne CDC. La prévision budgétaire est actuellement de 1 050 € du km soit 11,503 km de voies communales x 1 050 € = **12 078 € pour 2018** J'espère que nous allons encore pouvoir négocier la solidarité entre les communes !

Cette année, 3 voies communales ont pu être terminées.

- La VC 207 la Chapelle Haute
- La VC 114 le Maine au Loup sur sa totalité soit 1476 m
- La VC 117 pour la partie haute du village des Roudiers
- La VC 212, sur 200 m entre La Vue partie haute et le chemin privé qui va à La Mouline. Il reste encore 600 m à refaire.

Nous avons aussi réalisé bénévolement la mise en application de 7 tonnes d'enrobé à froid en 1 jour sur l'ensemble des autres voies communales. Coût d'achat, 79,80 € TTC la tonne soit 558,60 € pris en charge cette année par la nouvelle CDC.

Encore merci à toutes les personnes qui ont participé dans la bonne humeur à cette longue journée. **À noter que grâce à ce bénévolat annuel, l'ensemble de nos chemins communaux reste en bon état.**

Pour 2018, nous prévoyons :

- La réfection de la VC 121 en 2 couches (demandées) jusqu'au carrefour de La Peyre et la VC 122 jusqu'aux Chalards Hauts en mono couche.
- La réfection en mono couche des 600 m qui restent sur la VC 212 – La Vue
- La réparation de la VC 202 au Moulin Neuf qui sera finie en enrobé bénévolement par la commune de COMBIERS.

En 2018, une majorité de nos voies communales auront été refaites **en mono couche seulement !** Sur cinq années cela représente un budget de : 109 689 € investis par la CDC sans oublier les 2 000 € d'enrobé réglés directement par la commune de COMBIERS.

La nouvelle CDC prend maintenant en charge les factures d'enrobé.

Nous prévoyons encore une journée de mise en application d'enrobé, pour réaliser les réparations urgentes en prévision de l'hiver 2017-2018, afin de compenser cette baisse budgétaire annoncée.

Alain JOSEPH - l'adjoint chargé de la voirie

Noël, le 18 décembre 2016.

Comme chaque année, nous avons accueilli joyeusement le Père Noël, distribution de cadeau aux enfants et goûter offert par la commune. Joyeux Noël à tous !



La soirée tartiflette, le 28 janvier 2017

Pour cette soirée populaire, plus de 140 personnes ont apprécié la tartiflette faite maison. De l'avis général, elle était délicieuse. Grâce à une équipe de bénévoles « au top » et une bonne ambiance, ce fut un succès.



Le repas de chasse, le 19 février 2017

La poule au pot, le 19 mars 2017

On avait des poules et des pots, résultat, un repas pour gourmets. Merci l'équipe. Les tables étaient décorées avec des œufs en chocolat, de petites poules en feutre et des jonquilles.



Le 8 mai 2017, cérémonie du souvenir pour la fin de la guerre 1939 – 1945

Méchoui de l'association de chasse le 14 mai 2017

Fête de la Saint Fiacre le 2 septembre 2017

Le comité des fêtes de Combiers a organisé la fête de la St Fiacre. Une cinquantaine de personnes, participant à la randonnée pédestre, se sont vu offrir un petit déjeuner en arrivant au village des Roudiers. Ensuite direction la forêt domaniale en partie Est de la commune, avec la découverte de la maison forestière « La Grange de la forêt ». Puis arrêt aux Bernouillies où le comité des fêtes a offert un rafraîchissement avec pommes et chocolat. À la fin de la balade, les randonneurs ont découvert le village du Moulin neuf. Plus de 75 convives ont pris le repas de midi. La fin de la journée a été animée par un marché de producteurs.



Le 22 octobre 2017 à midi, repas dégustation. Cette fois c'était la tête de veau. Ce fut parfait.

Le 11 novembre 2017, Cérémonie du souvenir. Hommage aux « Morts pour la France » de la guerre 1914 – 1918. Merci au Souvenir France. Le conseil municipal de Combiers a publié un dépliant concernant les hommes de Combiers qui sont « Morts pour la France ».

Le 3 décembre 2017 Repas des aînés.

Le 17 décembre 2017

Arrivée du Père Noël, distribution de cadeaux aux enfants et goûter offert par la commune.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont donné de leur personne pour que vive notre commune.

Mariage

CHOLLET Patricia et ALLARY Francis (Moulin Neuf) le 10 décembre 2016

Décès

KESTERSON Mary (Chez Bernard) le 14 décembre 2016

ALLARY Lucien (Moulin Neuf) le 24 décembre 2016

GUILLEMET Pascal (Les Monneries) le 20 février 2017

DESRIVES Huguette (Rozet) le 5 mars 2017

BORDERON Colette (Rozet) le 3 juillet 2017

DESNOUAILLES Madeleine (La Chapelle) le 21 septembre 2017

FRICONNET René (le bourg) le 7 octobre 2017

JOSEPH Richard, ancien maire, (La Chapelle) le 28 octobre 2017

Cérémonie du 11 novembre 2017 à Combiers

